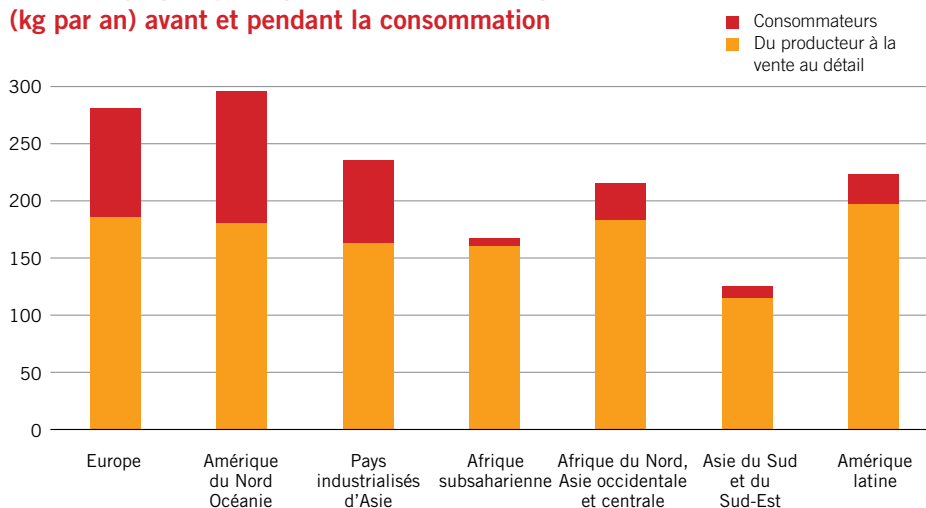


Le rôle des organisations de producteurs dans la réduction des pertes vivrières et du gaspillage de nourriture



On estime que chaque année, un tiers des aliments produits dans le monde pour la consommation humaine, soit environ 1,3 milliard de tonnes, est perdu ou gaspillé.¹ Le tableau ci-dessous montre que, dans les pays industrialisés, le gaspillage majeur concerne le stade de la consommation alors que dans les pays à faible revenu, les pertes de produits alimentaires ont surtout lieu au début et à mi-chemin de la filière d'approvisionnement (FAO, 2011).

Pertes et gaspillage de produits alimentaires par habitant (kg par an) avant et pendant la consommation



1 On entend par pertes vivrières ou de produits alimentaires la diminution de la masse de denrées comestibles disponibles pour la consommation humaine aux divers stades de la chaîne d'approvisionnement. Outre les pertes de nature quantitative, les produits alimentaires peuvent également voir leur qualité se détériorer, ce qui entraîne une perte de leur valeur économique et nutritionnelle. Le gaspillage de nourriture se réfère aux pertes de denrées alimentaires résultant de la décision de jeter de la nourriture alors qu'elle n'a pas perdu sa valeur. Il s'agit le plus souvent de décisions prises par les détaillants, le secteur de la restauration ou les consommateurs, mais les pertes vivrières et le gaspillage de nourriture se produisent tout au long des filières d'approvisionnement alimentaire.

Les pertes encourues dans les pays en développement sont en grande partie imputables à l'insuffisance des infrastructures - installations de transport, d'entreposage, de transformation et de conditionnement - ainsi qu'à un déficit de savoir-faire qui sont à l'origine du manque d'efficacité aux stades de la production, de la récolte, de la transformation et du transport des produits alimentaires. Selon le produit et le contexte local, ces activités – cruciales pour réduire les pertes – sont souvent effectuées par de petits exploitants agricoles ou par d'autres opérateurs qui exercent leur activité à proximité des exploitations, par exemple des entreprises s'occupant du commerce, de la collecte ou de la transformation des produits agricoles, ou des coopératives de commercialisation.

Il est difficile pour les petits producteurs de livrer leurs produits d'une manière efficace aux acheteurs car ils ont des entreprises de petite taille et sont exposés aux variations climatiques et aux fluctuations des marchés. Il en résulte non seulement des pertes vivrières, mais également une augmentation des coûts de transaction, une baisse des revenus et une progression de l'insécurité alimentaire, autant de facteurs qui militent en faveur du renforcement des organisations de producteurs car elles permettent aux petits producteurs d'intervenir collectivement sur les marchés.

La FAO travaille en collaboration étroite avec divers types d'organisations de producteurs, au niveau des fédérations et des districts dans les régions Afrique, Caraïbes et Pacifique, en vue de mettre en place divers dispositifs et outils dans le but de réduire les pertes en amont des filières d'approvisionnement. Les recommandations ci-après tirent parti des facteurs de succès et des bonnes pratiques mis en avant dans le domaine de la réduction des pertes vivrières.



©FAO/Giuseppe Bizzari

©FAO/Giuseppe Bizzari

Au Niger, le système paysan de warrantage contribue à réduire les pertes

ENCADRÉ 1

Au Niger, le projet de warrantage qui bénéficie de l'appui de la FAO encourage l'entreposage en toute sécurité des excédents alimentaires produits dans les départements de Maradi et Dosso. Ce dispositif permet de stocker les denrées dans de bonnes conditions pour réduire les pertes et permet aux petits producteurs et productrices de profiter des variations de la valeur des produits entreposés qui peut augmenter à hauteur de 30 à 40 % quatre à six mois après la

récolte. Ce système fait intervenir: des associations de producteurs qui empruntent pour le compte des exploitants en utilisant les produits stockés comme nantissement; des institutions financières locales qui prêtent aux organisations de producteurs sur la base de la valeur des produits entreposés; et des gérants/opérateurs locaux d'entrepôts qui fournissent les installations de stockage. Un montant est déduit des prêts accordés aux producteurs pour financer les coûts de transaction.



Recommandations

- **Dialogue constant avec les acheteurs:** un dialogue constant avec les acheteurs non seulement permet aux entreprises agroindustrielles de mieux gérer les risques auxquels elles sont confrontées lorsqu'elles achètent aux petits exploitants,² mais également d'aider les organisations de producteurs à mieux comprendre les décisions que prennent les acheteurs en matière d'approvisionnement (FAO, 2012). Un tel dialogue permet de développer les partenariats commerciaux entre les deux parties et de réduire le nombre de produits rejetés par les acheteurs.

2 Les risques qu'encourent les acheteurs quand ils s'approvisionnent directement auprès de petits producteurs peuvent être l'irrégularité de la qualité et des quantités offertes, la vente parallèle des produits demandés et des intrants, les retards de livraison et la mise en péril de leur réputation.

Réduire les pertes d'huile de palme après la récolte au Cameroun

ENCADRÉ 2

La qualité insuffisante due aux récoltes prématurées était l'une des raisons pour lesquelles la société Pamol Plantations rejetait la production de noix de palme des petits exploitants. Dans le cadre d'une initiative visant à améliorer leur mode opératoire, cette société, en collaboration avec les organisations locales de producteurs et l'appui de la FAO, a assuré la formation de ses fournisseurs sur les bonnes

méthodes de récolte et de traitement après-récolte. Elle a aussi tenu compte des griefs des petits paysans qui se plaignaient du retard des paiements en introduisant un système de paiement mensuel par l'entremise d'institutions locales de microfinancement. En conséquence, le taux de rejet a nettement diminué et les revenus des petits producteurs ont augmenté.

Réduction des pertes après-récolte et amélioration du revenu des petits producteurs de manioc au Cameroun

ENCADRÉ 3

Au Cameroun, la fragmentation de l'offre des petits producteurs est l'un des principaux obstacles à surmonter pour améliorer la compétitivité de la filière manioc. Depuis la création d'un système de logistique et de contrôle de la qualité, administré par des organisations locales de producteurs avec l'appui de la FAO, les grossistes peuvent désormais recourir aux transports publics pour

aller chercher des produits calibrés et effectuer les paiements en certains points convenus au préalable situés le long de la route Akonolinga-Yaoundé. Ce dispositif a permis d'améliorer le contrôle de la qualité, les produits sont moins souvent rejetés par les grossistes et les revenus des producteurs et des acheteurs sont en hausse.

- **Coordination de l'offre destinée au marché:** les organisations de producteurs peuvent aider les petits exploitants agricoles à réduire les pertes si elles coordonnent la production des diverses exploitations et échelonnent les plans de production et de récolte en fonction des besoins du marché. L'encadré 1 donne l'exemple du dispositif de warrantage qui contribue à protéger les producteurs des fluctuations des prix de l'offre et de la demande dues aux variations saisonnières et permet de réduire les pertes.
- **Coordination de la fourniture de services financiers pour éviter les récoltes précoces:** parce qu'ils ont besoin d'argent, les producteurs pauvres sont souvent obligés de récolter trop tôt, ce qui diminue la valeur économique et nutritionnelle de leur production. Comme on le voit dans l'encadré 2, les organisations de producteurs peuvent contribuer à réduire le besoin de récolter prématurément grâce à l'identification et la coordination de services financiers adaptés aux ménages et à leurs exploitations.
- **Innovations organisationnelles:** les organisations de producteurs peuvent jouer un rôle important pour aider leurs membres à ajouter de la valeur à leurs produits et à réduire leurs pertes grâce à des innovations en matière d'organisation et de gestion, à des activités d'appui telles que la planification, le triage, le calibrage et la logistique (FAO, 2012). L'encadré 3 donne un exemple de ce type d'innovation.
- **Amélioration des installations d'entreposage, de l'infrastructure et de la chaîne du froid:** les organisations de producteurs ont un rôle crucial à jouer en matière de mobilisation des secteurs privé et public pour les inciter à investir dans des services locaux de transformation des produits alimentaires, ainsi que dans le stockage et transport à sec et frigorifique dans le but d'améliorer la conservation des produits frais, notamment des fruits, des légumes, de la viande et du poisson.
- **Renforcement des capacités en matière de normes alimentaires:** le fait de ne pas respecter les normes minimales de sécurité sanitaire des aliments peut entraîner des pertes de denrées et, dans des cas extrêmes, se répercuter sur la santé et la sécurité alimentaire. Des produits alimentaires peuvent ne plus être sûrs pour le consommateur pour diverses raisons telles que l'apparition naturelle de toxines, le contact avec de l'eau contaminée, l'utilisation de pesticides, la présence de résidus de médicaments vétérinaires ou l'absence d'hygiène lors des opérations de manutention et d'entreposage. Les organisations de producteurs ont un rôle central à jouer dans la diffusion de bonnes pratiques à suivre, sur les exploitations et en dehors, pour maintenir des normes minimales de sécurité sanitaire des denrées et réduire les pertes.



©FAO/Ami Vitale

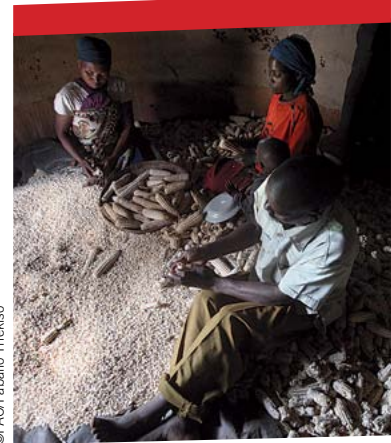


©FAO/Caroline Thomas

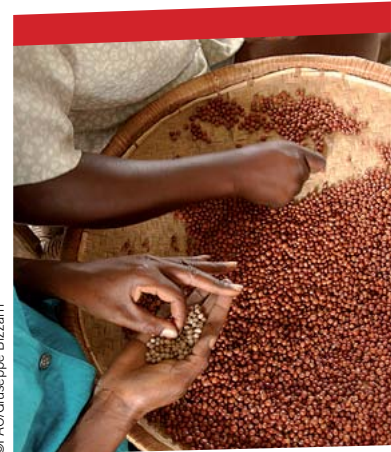
Principes d'action

- **Appui au renforcement des capacités institutionnelles en matière de prévention des pertes de produits alimentaires à l'intention des organisations de producteurs:** en collaboration avec d'autres acteurs du secteur agroalimentaire privé, les organisations de producteurs jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de stratégies et de plans d'action visant à réduire les pertes vivrières et devraient être des partenaires à part entière de l'État, qui devrait les aider à renforcer leur capacité institutionnelle.
- **Développement des marchés nationaux et intrarégionaux:** en Afrique, entre 1996 et 2000, les exportations intrarégionales de produits agricoles étaient trois fois supérieures aux exportations vers les marchés hors d'Afrique et devraient être le principal facteur de croissance de la demande de produits agroalimentaires africains au cours des 20 prochaines années (ONU, 2011). Sur ces marchés de proximité, les préférences des consommateurs sont similaires et les producteurs

- ont moins de mal à respecter les normes prescrites que celles imposées par les consommateurs des pays industrialisés, et leurs produits sont moins souvent rejetés que sur des marchés d'exportation de valeur plus élevée. Les organisations faîtières de producteurs doivent collaborer avec les ministères de l'Agriculture, les plates-formes économiques régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Marché commun du Sud (MERCOSUR), et avec les associations sectorielles pour aider les producteurs des pays en développement à répondre aux besoins de ces marchés de proximité.
- **Instauration d'un environnement favorable à la fourniture de services agricoles locaux:** les organisations locales de producteurs manquent souvent des compétences, des ressources ou des infrastructures nécessaires pour effectuer les nombreuses tâches pendant et après la récolte qui leur permettraient de réduire leurs pertes – par exemple, l'épandage de pesticides, le transport, le stockage frigorifique et les services de warrantage. Bon nombre de ces services peuvent être fournis par des entreprises locales si l'environnement est favorable à ces entreprises. S'il est plus facile pour les prestataires locaux de services d'exercer leur activité localement, les filières d'approvisionnement deviennent plus efficaces et les pertes de produits alimentaires sont réduites.
- **Soutien à la création de plates-formes nationales visant à réduire les pertes vivrières:** quelques rares pays industrialisés, par exemple le Danemark,³ le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord,⁴ l'Allemagne,⁵ ont lancé des initiatives nationales qui rassemblent les organisations de producteurs, les représentants de l'industrie agroalimentaire et les instituts de recherche et de technologie pour mener une action coordonnée en vue de réduire les pertes vivrières et le gaspillage de nourriture. Les outils et les enseignements issus de ces initiatives peuvent être mis à profit dans les pays en développement pour créer des plates-formes visant à réduire les pertes de denrées et à améliorer la sécurité alimentaire (FAO, 2011).
- **Développement des marchés pour des produits de calibres divers:** les agriculteurs qui approvisionnent des marchés de valeur élevée subissent des pertes importantes après le calibrage, car leurs produits sont rejetés lorsqu'ils présentent un léger défaut ou n'ont pas la taille et la forme voulues, les rendant ainsi impropres à la consommation ou moins nutritifs. En collaboration avec des instituts de recherche et des entreprises publiques et privées, les organisations de producteurs peuvent soutenir le développement de débouchés pour des produits de calibres divers, c'est-à-dire pour des produits qui ne sont pas esthétiquement parfaits mais qui sont aptes à la consommation et nutritifs (Agence suédoise pour la protection de l'environnement, 2008, citée dans FAO, 2011).
- **Soutien de l'innovation technologique locale en faveur de la réduction des pertes de produits alimentaires:** l'appui des pouvoirs publics est nécessaire pour renforcer les compétences techniques des organisations de producteurs et des prestataires de services locaux pour qu'ils aident à combattre les pertes vivrières, par exemple en diffusant de bonnes pratiques de culture et de fabrication, et en encourageant la localisation des installations de transformation aussi près que possible des exploitations.



©FAO/Paballo Thekiso



©FAO/Giuseppe Bizzarri

3 Stop Wasting Food.
www.stopspildafmad.dk/inenglish.html

4 Love Food Hate Waste.
www.lovefoodhatewaste.com/

5 Zu gut für die Tonne.
www.zugutfuerdietonne.de

Références

FAO. 2011. *Global food losses and food waste: extent, causes and prevention*, J. Gustavsson, C. Cederberg, U. Sonesson, R. van Otterdijk et A. Meybeck. Rome. www.fao.org/docrep/014/mb060e/mb060e00.pdf

FAO. 2012. *Smallholder business models for agribusiness-led development: Good practice and policy guidance*, S. Kelly. Roma. www.fao.org/docrep/015/md923e/md923e00.pdf

FAO et Banque mondiale. 2010. *FAO/World Bank workshop on Reducing post-harvest losses in grain supply chains in Africa: Lessons learned and practical guidelines*. Rome et Washington, DC. www.fao.org/fileadmin/user_upload/ags/publications/fao_wb_ph_web.pdf

Miller, C. et Jones, L. 2010. *Agricultural value chain finance: Tools and lessons*. Rugby, Royaume-Uni, Practical Action, Publié en association avec la FAO.

Agence suédoise pour la protection de l'environnement. 2008. *Svinn I livsmedelskedjan – möjligheter till minskade mängder*. Agence suédoise pour la protection de l'environnement (SEPA), Bromma, Suède.

SEPA. 2011. *Agribusiness for Africa's prosperity*. Vienne. www.unido.org/fileadmin/user_media/services/agro-industries/agribusiness_for_africas_prosperity_e-book_new.pdf



©FAO/Caroline Thomas

Contacto:

Siobhan Kelly, Économiste, Industries agroalimentaires;

courriel: siobhan.kelly@fao.org

Camelia Bucatariu, Division des infrastructures rurales et

des agro-industries de la FAO – courriel: camelia.bucatariu@fao.org

Pour de plus amples informations sur l'initiative SAVE FOOD: Réduire les pertes vivrières et le gaspillage de nourriture – une initiative mondiale, et devenir un partenaire privé ou public de cette initiative, voir: www.fao.org/save-food

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italie

Téléphone: (+39) 06 57051 – www.fao.org

Fonds international de développement agricole

Via Paolo di Dono, 44 – 00142 Rome, Italie

Téléphone: (+39) 06 54591 – www.ifad.org

Programme Alimentaire Mondial

Via C.G. Viola 68, Parco dei Medici – 00148 Rome, Italie

Téléphone: (+39) 06 65131 – www.wfp.org

Portail Année Internationale des Coopératives

<http://social.un.org/coopsyear/>

